

# COMMUNE D'ORSAY

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

### SEANCE DU 22 MAI 2023

---

**Etaient présents :** David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou, Frédéric Henriot, Ariane Wachthausen, Elisabeth Caux, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Kaouthar Benameur, Laurent Remy, Patrick Villette, Caroline Danhiez-Caillet, Pierrick Courilleau, Eric Lucas.

**Absents excusés représentés :**

Pierre Bertiaux	Pouvoir à Mireille Delafaix
David Saussol	Pouvoir à David Ros
Alexis Midol-Monnet (arrivée à 20 h37)	Pouvoir à Eliane Sauteron
Hervé Dole	Pouvoir à Anne-Charlotte Benichou
Albert Da Silva	Pouvoir à Frédéric Henriot
Elisabeth De Lavergne	Pouvoir à Martine Charvin
Christophe Le Forestier	Pouvoir à Philippe Villette
Louis Leroy	Pouvoir à Caroline Danhiez-Caillet

**Absents : //**

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents à 20h30 : 25  
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Laurent Remy est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

**2023-47 – JEUNESSE – PARTICIPATION COMMUNALE POUR LES MINI-SEJOURS D'ETE  
2023**

**Le Conseil municipal d'Orsay,**

**Vu** l'article 2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

**Considérant** que les mini-séjours proposés et organisés par le Service Municipal de la Jeunesse permettent à des jeunes de pouvoir partir en vacances et d'apprendre,

**Vu** l'avis de la Commission de la Vie de la Cité du 15 mai 2023,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve** le tarif applicable à ces mini-séjours.
- **Précise** que les recettes et dépenses correspondantes seront affectées au budget de la commune.
- **Adopte** le tarif suivant :

**MINI-SEJOURS D'ETE**

<b>Lieu</b>	<b>Dates</b>	<b>Tranche d'âge</b>	<b>Prestations</b>	<b>Prix Réel * par enfant</b>
Ferme de la Renaissance (Thuisy 10190)	17 au 20 juillet 2023	11 / 17 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ TRANSPORT ALLER-RETOUR AVEC LE MINIBUS DE LA COMMUNE</li><li>➤ ENCADREMENT</li><li>➤ HEBERGEMENT</li><li>➤ RESTAURATION</li><li>➤ ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES</li></ul>	301.71 €/pers
Pic Epeiche (Lerné, 37500)	22 au 25 août 2023	11 / 17 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ TRANSPORT ALLER-RETOUR AVEC LE MINIBUS DE LA COMMUNE</li><li>➤ ENCADREMENT</li><li>➤ HEBERGEMENT</li><li>➤ RESTAURATION</li><li>➤ ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES</li></ul>	241€/pers

**\*Prix réel : activités, hébergement et pension complète (ne prend pas en compte le coût de l'encadrement par les agents municipaux et le coût du transport avec le minibus de la ville).**

## PROPOSITION DE TARIFICATION POUR LES MINI-SEJOURS 2023

✓ Mini-séjour Juillet 2023 dans le pays d'Othe

Tarif minimum de 60,34 € pour un quotient minimum de 200 €

Tarif maximum de 241,37 € pour un quotient maximum de 2 300 €

Pour les non-Orcéens : le tarif maximum est fixé à 301,71 €.

✓ Mini-séjour Aout 2023 en Touraine

Tarif minimum de 48,20 € pour un quotient minimum de 200 €

Tarif maximum de 192,80 € pour un quotient maximum de 2 300 €

Pour les non-Orcéens : le tarif maximum est fixé à 241 €.

Certifié exécutoire, compte tenu  
de la transmission en Préfecture le 13 0 MAI 2023  
et de la publication le 13 0 MAI 2023

David ROS  
Maire d'Orsay  
Conseiller départemental de l'Essonne

